

Résumé

(Contre)pouvoirs urbains ?

Une critique des dispositifs non-institutionnels de l'aménagement urbain dans les transformations du nord-est de la métropole parisienne

GATTA, Federica, 2014

Mot clés

Grand Paris, Nord-Est parisien, autonomisation, participation des habitants, occupations éphémères, institutionnalisation, urbanisme durable

Méthodologie et construction de la problématique

La première partie de la thèse retrace le déroulement de l'enquête de terrain et la formulation progressive du questionnement de la recherche selon une méthodologie inductive ethnographique. Le questionnement a pour point de départ les rapports entre deux différents types de transformations urbaines en cours au nord-est de la métropole parisienne : les « officielles », guidées par les projets politiques en cours entre 2000 et 2014, et d'autres, plus « informelles », portées par des groupes d'« habitants ».

Cette démarche se fonde sur une vision innovante des études urbaines, qui vise à appliquer les méthodes anthropologiques non pas à une communauté restreinte ou à un « quartier », mais au processus même de construction de la ville future et aux relations complexes que ce dernier entraîne avec le présent « ordinaire » de l'habiter urbain. Contrairement aux approches de l'analyse urbaine classique et de la sociologie des participations, la recherche ne se pose pas l'objectif d'évaluer des pratiques ou de valider des catégories préconçues, mais d'analyser la manière selon laquelle les catégories et leurs évaluations sont mobilisées par les acteurs mêmes du terrain. Le « faire la ville » (la conception) et le « faire ville » (l'habiter) (de Biase, 2014)¹ sont conçus en ce sens non pas comme deux champs distincts d'enquête, mais comme deux éléments qui s'influencent mutuellement et construisent des rapports de pouvoir complexes. Une telle approche implique une ouverture interdisciplinaire qui unit analyse spatiale et analyse socio-anthropologique et dont les visées, théorique et opérationnelle, sont liées à la possibilité d'une réelle compréhension du rôle des citoyens dans la transformation urbaine, au delà de l'équation « natifs-naïveté-vérité » (de Biase, 2014).

Le premier chapitre de la thèse présente une entrée en matière à travers une scène ethnographique qui relate une balade à Saint-Denis, organisée par la Fédération des agences nationales d'urbanisme en 2010. Dans le chapitre, cette scène est utilisée comme prétexte pour reconstruire le contexte des transformations urbaines du Grand Paris et comprendre les spécificités du nord-est de la métropole parisienne dans ce cadre². Ce secteur se présente comme un territoire en complète transformation, pris dans un entre-temps qui s'efforce de construire une continuité entre le processus de désindustrialisation des années 1980 et l'objectif de la compétitivité internationale posée par le Grand Paris à partir de 2007, à l'intérieur duquel le Nord-Est se présente comme l'un des territoires clés du développement métropolitain. Les notions fondamentales qui surgissent concernent le débat autour de la *re-signification des espaces* post-industriels en transformation (liée à l'impératif de la densification et du développement durable) et de la *redéfinition des acteurs* à l'intérieur d'un nouveau type de gouvernance (liée aux relations entre public et privé dans l'économie mondialisée). Notre principal constat concerne l'ambiguïté et les tensions qui émergent, dans le débat politique et institutionnel, entre les aspirations sociales d'un développement égalitaire des territoires et les volontés liées au développement économique néolibéral. C'est à partir de ce constat que nous justifions l'intérêt pour ce territoire emblématique et la nécessité de comprendre comment ces tensions à grande échelle s'expriment dans un contexte local pour s'interroger sur la manière avec laquelle les citoyens se positionnent dans ce débat.

Ce saut d'échelle nous mène à une deuxième scène, dans laquelle nous présentons notre rencontre avec le tissu associatif du quartier de la Chapelle, dans le 18^e arrondissement. Ces rencontres nous

1. Les références bibliographiques utilisées dans ce résumé peuvent être consultées dans la bibliographie générale de la thèse.

2. Le terrain de la thèse concerne principalement le 18^e arrondissement de Paris et les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

permettent de constater que des associations de natures apparemment très différentes sont liées par un intérêt commun pour les transformations urbaines en cours et par une proximité spatiale avec les futurs espaces en projet. D'autre part, leurs récits font apparaître de nouveaux questionnements concernant les relations politiques et institutionnelles que ces groupes de citoyens entretiennent avec les projets en cours à différentes échelles d'espace et de temps. Ces questionnements concernent l'ambiguïté entre une apparente position de contestation extra-institutionnelle et un réel encadrement institutionnel des actions.

Le deuxième chapitre propose de reconstituer le contexte des différents mouvements urbains participant au discours sur « l'implication des habitants » dans la transformation de la ville, à partir des réseaux observés sur le terrain du Nord-Est. Nous reconstruisons donc ici les trajectoires historiques, politiques et idéologiques des réseaux français et internationaux des mouvements liés à la participation des citoyens au débat sur l'aménagement urbain (comités d'habitants, balades urbaines) et de ceux liés à l'autogestion éphémère d'espaces en attente de transformation (jardins partagés, squats d'artistes, collectifs d'architectes). Notre analyse de ces mouvements et de leur relation avec les politiques de transformation urbaine concerne surtout leur évolution historique récente, qui vérifie les relations de proximité avec les projets urbains à l'échelle métropolitaine et confirme notre première impression sur l'ambiguïté du processus d'institutionnalisation que ces mouvements affrontent depuis les années 1980. Leur évolution pourrait se résumer en trois étapes fondamentales : une première phase de militantisme, une deuxième d'institutionnalisation et une troisième d'insertion dans le champ technique et normatif. La première phase contestataire (années 1970) est caractérisée d'une manière générale par un lien plus ou moins marqué et explicite avec une idéologie politique libertaire. À partir des années 1980, nous remarquons un épuisement des discours à propos de l'autogestion et une insertion croissante des instances de ces mouvements dans les politiques publiques. Après une phase de stagnation, c'est à partir surtout des années 2000 que ces mouvements reviennent au centre du débat public, en tant que nouvelles formes de développement durable et de gouvernance urbaine. Leur actions sont de plus en plus incluses dans des processus d'aménagement et encadrées par des formes de contractualisation avec les institutions qui se traduisent en chartes de la concertation, conventions d'occupation précaire, réunions publiques, subventions, etc. Leur institutionnalisation politique semble par contre « incomplète » ou « cachée » derrière une apparence médiatique qui les présente comme des initiatives « citoyennes » et « spontanées », sinon hors de la légalité.

Le troisième chapitre pose l'objectif de formuler une définition pour cette institutionnalisation particulière, en s'appuyant sur l'hypothèse que son évolution historique soit arrivée à son accomplissement dans le contexte actuel. Ceci aussi en opposition aux lectures proposées par la littérature scientifique autour de la démocratie participative, qui décrit cette dernière comme « inachevée » (Bacqué et Sintomer, 2010). Dans ce chapitre, nous ciblons une série de typologies de situations qui nous semblent être représentatives des contextes observés et dont l'encadrement nous sert à donner une valeur relationnelle aux espaces observés. Ces situations sont mises en parallèle avec une série de portraits, sous forme de collages de différentes biographies de personnes interviewées pendant la recherche de terrain qui nous expliquent et justifient les modalités d'action des mouvements et leur insertion dans les processus de projets. Même si ces « figures » proviennent de milieux et de contextes différents, le discours autour de leur engagement dans la transformation urbaine se révèle très similaire

et compose un « air de famille » (Wittgenstein, 1996 [1958]) fondé sur la négation de l'intérêt du contre-pouvoir entendu comme conflit ouvert ; sur le refus de l'intellectualisme et du fonctionnement politique par représentation ; mais aussi sur la nécessité d'un certain pragmatisme qui doit aller au-delà des positionnements politiques pour instaurer une entente avec l'institution basée sur la nécessité de l'« agir » pour la « réappropriation » de la ville. L'analyse qui surgit nous confirme non seulement l'intérêt d'une vision d'ensemble de ces différents mouvements, mais aussi que ce que leurs discours ont en commun est une forme de militantisme qui fait converger des positions libertaires avec un nouvel esprit néolibéral, alimentant une ambiguïté entre négociation et contestation.

En revanche, ce qui nous intéresse n'est pas de faire une analyse socio-politique de ces positionnements, mais de mettre en exergue la manière dont les formes de justification (Boltanski et Thevenot, 1991) de nos interlocuteurs révèlent le rôle des dispositifs politiques dans lesquels leur action s'insère. En conclusion de ce chapitre, nous proposons donc la notion de « dispositif non-institutionnel » comme clé d'explication des situations générées par l'interaction entre projets urbains et actions de participation et d'autogestion d'espaces urbains. Le concept de dispositif, emprunté aux théories foucaaldiennes sur les rapports de pouvoir, est entendu comme un ensemble hétérogène de discours et de pratiques qui permet « de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2007 : 31). La qualification de non-institutionnel ne se réfère pas à une complète négation du rapport avec l'institution (qui aurait été au contraire définie selon le concept d'informalité), mais à une relation d'inclusion basée sur une reconnaissance de leur hétérogénéité institutionnelle. Autrement dit, le dispositif non-institutionnel définit une nouvelle forme d'institutionnalisation qui ne serait pas basée sur une reconnaissance politique permettant au mouvement social de « disposer d'accès routinisés aux lieux de décision » (Neveu, 2011e : 18), mais sur une inclusion de la *non-institutionnalité* des actions. En termes pratiques, cette reconnaissance donne suite à un soutien qui se réduit à des procédures capables d'éliminer la charge politique des actions pour en mettre en avant la capacité gestionnaire et productrice de services. En termes médiatiques, l'institution utilise l'affichage de ces actions comme garantie d'une capacité d'inclure dans la décision politique un avis apparemment contre-institutionnel et des instances provenant « du bas ». Le dispositif joue donc sur le plan d'une domestication, qui mise sur l'assujettissement volontaire des acteurs à l'acceptabilité d'un système de pouvoir basé sur l'inclusion plutôt que sur l'émancipation des individus (Pellizzoni, 2013).

Cette notion de dispositif permet aussi d'éclaircir le fait que le projet de ville peut être lu non seulement comme processus matériel mais aussi symbolique, et analysé non seulement de façon procédurale et technique mais aussi relationnelle. Comprendre ces dispositifs implique pour nous d'analyser la manière dans laquelle l'urbanisme, en tant que pratique politique et en tant que technique de gestion du territoire, traduit l'objectif de la prise en compte des aspirations des citoyens dans l'actuel contexte néolibéral.

Analyse et résultats

Dans la deuxième partie, la thèse s'appuie sur cette première théorisation et se structure de manière thématique. À partir de la définition de dispositif non-institutionnel, il s'agit d'ouvrir une réflexion sur l'action publique en interrogeant le rôle qui est donné aux mouvements dans la construction de l'espace et de son projet. Après avoir trouvé une manière de décrire le contexte des « actions citoyennes » dans la

transformation urbaine, nous nous posons donc ici la question suivante : quel est l'effet de ces nouvelles formes d'institutionnalisation sur l'urbanisme ? Si les dispositifs qui encadrent les pratiques des mouvements et définissent leur processus d'institutionnalisation sont au centre de notre intérêt, l'objectif est de questionner les politiques publiques à partir d'une approche anthropologique. En ce sens, la thèse vise à mettre en place une critique capable d'interroger les représentations politiques et scientifiques avec lesquelles on traite la transformation de la ville.

Chaque thématique abordée dans cette partie correspond à une analyse des caractéristiques des dispositifs non-institutionnels liées au rôle qu'ils jouent dans la construction physique et symbolique des projets de transformation urbaine. Dans ces analyses, notre objectif est de comprendre les projets à travers les dispositifs en étudiant des scènes de négociation entre groupes de citoyens (jardins partagés, comités d'habitants, squat d'artistes et collectifs d'architectes) et acteurs institutionnels (élus, techniciens, architectes et urbanistes).

Le premier chapitre de cette partie se concentre sur le rôle des imaginaires mobilisés dans les discours autour de la relation entre actions « citoyennes » et projets de rénovation. Notre premier objectif est de mettre en relation les situations observées dans le Nord-Est avec la scène internationale des projets d'urbanisme « alternatifs » des derniers dix ans. Cette « montée en généralité » nous permet de comprendre le rôle central que l'imaginaire des dispositifs non-institutionnels joue dans le contexte des rénovations urbaines des villes européennes. L'analyse des scènes de terrain nous montre ensuite comment les discours des acteurs impliqués dans les dispositifs associent les idées de vivant/humain/convivial aux espaces occupés par des aménagements précaires. Ces espaces sont caractérisés par un imaginaire (finalement très homogène) constitué de palettes de manutention, de bois non traité, de cabanes minimalistes et d'objets recyclés. Le vocabulaire qui accompagne ces espaces se compose de mots comme « partage », « participation », « fabrique ». Il s'agit d'un registre qui s'articule à la fois sur l'idée d'action et sur celle de dialogue, dans un contexte où l'idéal démocratique d'un espace public est substitué par une nécessité d'appropriation. Face à cet imaginaire, le projet est vu comme une menace de « lissage » ou comme une nouvelle solution capable de chasser les maux des quartiers populaires et d'en permettre une « reconquête » par les résidents. La possibilité de « vivre ensemble » dans une ville « conviviale » passera seulement apparemment par une quantification des espaces publics et par une réduction des densités résidentielles et des circulations routières. Les situations de négociation entre habitants, artistes et institutionnels montrent par contre que les aspects plus politiques de la programmation des projets sont remplacés par un débat autour de la définition de leur qualité esthétique et sur leur réalisation technique.

Le dispositif se révèle en ce sens comme un *élément de traduction* qui fait de l'« incertitude » un principe objectivé, et maîtrisable, capable de compenser les aspirations sociales des projets.

Le deuxième chapitre analyse la notion d'« habitant », entendue comme nouvelle figure de l'action publique désignant les destinataires des projets urbains. Nous explorons tout d'abord la valeur sémantique de cette notion en la comparant avec les termes de citoyen et de citoyen, et l'évolution du terme dans les revendications et les politiques publiques à partir des années 1960. Si la notion d'habitant, en relation avec la transformation urbaine, naît tout d'abord comme une déclinaison résidentielle des espaces de lutte du prolétariat, elle devient ensuite centrale dans la formulation et la mise en place des politiques de la ville et des dispositifs de concertation. Dans ce cadre, l'habitant se

défini à la fois comme un sujet fragile et « exclu » dont la réinsertion nécessite une intervention spatiale et une éducation aux comportements « citoyens », mais aussi comme un « expert de l'usage » et des priorités des quartiers par opposition à l'offre institutionnelle. Dans les scènes issues du terrain, l'habitant est souvent associé, dans la même logique, au « résident » d'un quartier (en opposition au riverain d'une zone de projet), à la notion de « peuple » en tant que masse de sujets anonymes et atomisés (en opposition aux groupes politiques ou associatifs), et à l'image d'un sujet à aider et surtout à responsabiliser (selon une logique néolibérale). Néanmoins, cet « habitant » n'est jamais revendiqué comme une identité participant au débat, il est en effet toujours absent des scènes et les acteurs présents se proposent en tant que médiateurs de sa parole. L'habitant se révèle alors comme une catégorie d'altérité : un sujet imaginé comme un « indigène » se méfiant des dispositifs politiques et qui n'appartient qu'à son espace de résidence, ou un consommateur de services publics qu'il faut satisfaire.

Le dispositif est interprété en ce sens comme un *producteur d'altérité* qui alimente une infantilisation des citoyens plutôt qu'une exclusion de sujets.

Le troisième chapitre prend en compte la dimension du temps, entendu à la fois comme horizon futur et comme rythme urbain, dans l'articulation entre dispositifs et projet. Une scène ethnographique d'introduction, relatant une balade urbaine organisée par une association de concertation en 2013, nous permet d'introduire une première analyse de la notion de « projet urbain » sous l'angle temporel. Pour ce faire, nous mobilisons le concept de « régime de temporalité » (Hartog, 2003), au sens d'un agencement temporel des transformations urbaines dans lequel « les relations entre le passé, l'actuel et l'avenir sont questionnées, reconfigurées, re-signifiées » (Guez et Sotgia, 2013). En suivant le concept de « présentisme » (Hartog, 2003), nous analysons la manière dans laquelle, face à un futur qui se représente comme potentiel porteur de crise, le présent doit se charger du poids de l'innovation en se représentant comme un futur déjà virtuellement réalisé. Cette idéologie du présent est en particulier exprimée par le projet urbain en tant que pratique alternative à la planification sur le long terme. En observant des scènes dans lesquelles les dispositifs entrent en négociation avec des projets urbains, nous remarquons que l'idée de temps intercalaire se propose comme un temps privilégié pour l'inclusion des actions « citoyennes » dans le projet. Ce temps n'interagit que marginalement avec les phases du projet, mais semble constituer un élément fondamental de l'acceptabilité sociale de ce dernier.

L'exaltation d'une action tactique (De Certeau, 1990 [1980]) et du rythme urbain événementiel caractéristiques des dispositifs contribuent à une forme d'« allochronie » (Fabian, 2006), de *narration* qui relègue les « habitants » dans un temps autre, dans lequel les espaces publics sont animés et médiatisés selon l'idée d'une urbanité « villageoise ».

C'est à partir de ces trois lectures fondamentales que nos réflexions critiques s'adressent à l'action institutionnelle et au rôle des architectes et urbanistes face aux impératifs de la participation. Si notre thèse pose plusieurs questions au sujet des mouvements urbains contemporains, notre intérêt fondamental consiste à pointer l'importance d'un renouveau des perspectives critiques de l'urbanisme, afin qu'elles permettent d'interroger les rapports de pouvoir dans la société contemporaine, et ce non pas sur la base d'une division rigide entre les acteurs, mais à travers une compréhension des enjeux relationnels des projets et une attention au processus de transformation dans toutes ses échelles spatiales et temporelles.